

Sahel : le coup d'éclat des militaires

samedi 10 février 2024, par [MARTIAL Paul](#) (Date de rédaction antérieure : 8 février 2024).

Victimes des sanctions économiques de la CEDEAO, les trois pays sahéliens quittent cette union économique en critiquant son rôle néfaste pour les populations.



Crédit Photo. Capture d'écran France 24

La mise en scène était parfaite. Le dimanche 28 janvier à la même heure, les juntes militaires du Mali, du Niger et du Burkina Faso ont lu une déclaration identique à leur télévision nationale annonçant leur départ de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Sanctions et menaces

Fondée en 1975, la CEDEAO avait comme objectif initial la constitution d'un marché unique de la région. Ses prérogatives se sont peu à peu étendues aux domaines politique et juridique. Parmi les 15 pays membres, les pays francophones, à l'exception de la Guinée, sont aussi membres de l'Union économique et monétaire des États d'Afrique de l'Ouest (UEMOA) à laquelle s'ajoute la Guinée-Bissau (ancienne colonie portugaise). Cette structure regroupe les pays ayant comme monnaie le franc CFA.

Les ressortissants des pays de la CEDEAO peuvent circuler et s'installer librement et les marchandises ne sont pas assujetties à des droits de douanes.

Lors des coups d'États au Mali, au Burkina Faso et au Niger, la CEDEAO a adopté des sanctions économiques particulièrement sévères, notamment vis-à-vis du Niger. Pour celui-ci, elle avait même évoqué la possibilité d'une intervention militaire pour rétablir l'ordre constitutionnel selon la formule consacrée.

Une structure discréditée

Pour justifier leur départ de la CEDEAO, les juntes ont critiqué l'absence de solidarité et d'aide à leur pays confronté aux graves attaques terroristes. Elles lui reprochent de fouler la souveraineté de leur nation en agissant pour le compte de puissances étrangères et enfin, d'avoir abandonné le panafricanisme prêté aux pères fondateurs. Il est certain que les sanctions économiques ont été très mal vécues par les populations qui en sont les premières victimes. D'autant que les chefs d'État de la CEDEAO ayant pris ces décisions sont pour la plupart, soit élus grâce à des fraudes électorales massives, soit par des manipulations constitutionnelles leur permettant de briguer un troisième mandat. Ainsi au Togo, la dynastie Gnassingbé règne depuis plus d'une cinquantaine d'années. Ouattara en Côte d'Ivoire est au pouvoir avec l'aide de l'intervention armée de la France et s'y maintient par un changement de constitution. Quant au Sénégal, Macky Sall a écarté de la course

électorale pour les présidentielles les deux principaux concurrents et vient d'ailleurs de reporter l'élection présidentielle à décembre, suscitant la colère de la rue. Les dirigeants de la CEDEAO sont loin d'être les parangons de la démocratie.

Évidemment le soutien affiché d'Emmanuel Macron à une éventuelle opération armée de la CEDEAO contre le Niger n'a fait que conforter ce que pense une grande partie de la rue au Sahel, à savoir que cette structure est manipulée par la France.

Vers une sortie du franc CFA

Bien que le départ de la CEDEAO soit annoncé avec effet immédiat, l'article 91 de cette organisation prévoit un délai d'une année. Ainsi les dirigeants se sont dit ouverts à des négociations avec les trois pays qui ont formé quelques mois auparavant une Alliance des États du Sahel (AES). Les inquiétudes sont grandes car les trois pays sont enclavés et le débouché sur la mer reste un impératif. Si pour le Mali, la Guinée, qui elle aussi est sous sanction de la CEDEAO pour coup d'État, est une option, pour le Burkina et le Niger l'accès à la mer via le Togo ou le Bénin est compromis.

Avec le départ de la CEDEAO, la libre circulation sera cependant toujours garantie dans l'espace de l'UEMOA. Mais il n'est pas sûr que les pays de l'AES s'arrêtent en si bon chemin. En effet, la question de la sortie du franc CFA se pose aussi au profit d'une monnaie commune des trois États.

Ces décisions peuvent être considérées comme salutaires et symbolisant la conquête de souveraineté. Cela aurait été recevable si les populations avaient été consultées et donc partie prenante de cette décision. Ce n'est évidemment pas le cas au vu des attaques répétées contre les libertés démocratiques qui ont lieu dans ces trois pays sahéliens.

Paul Martial

P.-S.

• Hebdo L'Anticapitaliste - 694 (08/02/2024). Publié le Vendredi 9 février 2024 à 09h00 : <https://lanticapitaliste.org/actualite/international/sahel-le-coup-declat-des-militaires>